

A-2012-00318

29/03/2013

Immigration and
Board of Canada
Refugee Protection
Division

Commission de l'immigration
et du statut de réfugié du Canada
Section de la protection
des réfugiés

**Claims Referred and Finalized: North Korea - National
Demandes d'asile déferées et réglées : Corée du Nord - Échelle nationale**

	Accepted/ Acceptées	Rejected/ Rejetées	Pending / Inventaire
1993	-	-	-
1994	-	-	1
1995	-	-	-
1996	-	-	-
1997	-	-	13
1998	-	6	16
1999	-	9	7
2000	1	3	4
2001	-	4	1
2002	-	1	5
2003	1	1	3
2004	-	-	1
2005	1	-	1
2006	-	-	1
2007	1	-	27
2008	7	-	130
2009	68	1	131
2010	42	8	60
2011	117	2	178
2012	230	12	393
Jan-13	1	18	822
Feb-13	5	3	855
			856

(1): Claims finalized in a given year may have been referred in a previous year.
(1): Les demandes finalisées durant une année peuvent avoir été déferées lors d'une année

(2): The acceptance rate is calculated by dividing the number of accepted claims by the number of all claims finalized (accepted, rejected, abandoned, withdrawn).
(2): Le taux d'acceptation représente la somme des demandes d'asile qui sont acceptées, divisée par le nombre total de demandes d'asile réglées (acceptées, rejetées, désistements, retraits).

Refugee Protection Division members decide each case on its merits based on the evidence before them. As such, the acceptance rate for a given country will vary from month to month on account of this variance is accentuated where the number of finalisations is relatively small, since even a slight decrease in the proportion of claims accepted or rejected can result in a significant increase or decrease in the monthly acceptance rate.

Les commissaires de la Section de la protection des réfugiés tranchent chaque cas selon son bien fondé en fonction des éléments de preuve dont ils sont saisis. Par conséquent, le taux d'acceptation des demandes d'asile d'un pays donné varie d'un mois à l'autre en raison du profil des demandes d'asile et du bien fondé relatif des cas réglés.

Les commissaires de la Section de la protection des réfugiés tranchent chaque cas selon son bien fondé en fonction des éléments de preuve dont ils sont saisis. Par conséquent, le taux d'acceptation des demandes d'asile d'un pays donné varie d'un mois à l'autre en raison du profil des demandes d'asile et du bien fondé relatif des cas réglés.